

PORTRAIT DE PRODUCTEUR

Nous avons décidé d'intégrer dans notre trimestriel une nouvelle rubrique vous permettant de découvrir à chacun de nos numéros le parcours d'un agriculteur bio de notre département, son exploitation, ses choix et sa philosophie de travail. Découvrons les visages qui se cachent derrière les statistiques de la bio dans l'Aude !

Yann Routier

Apiculteur installé en bio depuis 2003

Son exploitation, "Les Ruchers de Magrie",

compte 300 ruches en production et 400

à 450 colonies pendant l'été



Racontez nous votre parcours.

Après 15 ans de travail comme dessinateur industriel en bureau d'études, j'ai fait le choix de revenir à mes origines paysannes. Ma passion des abeilles vient de mon père qui possédait déjà des ruches. Tout naturellement, c'est donc vers cette nouvelle vie que nous nous sommes dirigés, ce fut un choix familial. J'ai suivi un an de formation en CFPPA à Arras (62) pour obtenir un BPREA « Option Apiculture » (et oui cela existe : 3 à 4 centres en France). Nous avons ensuite changé de région et sommes arrivées dans l'Aude après quelques stages. Mon installation a commencé avec 200 colonies (demi SMI) en 2003. J'ai bénéficié de la DJA (Dotation aux Jeunes Agriculteurs) en 2004.

Pourquoi avoir choisi le mode de production biologique ?

C'était pour moi une évidence de travailler dès le départ en bio. Pour moi, travailler avec le vivant, en particulier en apiculture, fait de nous des cueilleurs de ce que veut bien nous donner la nature, et nous nous devons de respecter notre environnement.

Pensez-vous qu'être en bio engendre sur votre exploitation une surcharge de travail ?

En effet, suivre le cahier des charges de l'AB engendre du temps de travail supplémentaire et en particulier dans le suivi sanitaire des colonies. Les traitements vétérinaires à base de produits naturels ont une efficacité parfois faible et les conditions d'application très précises nous obligent à être extrêmement présents et à opérer un suivi important des ruches. Le choix des emplacements des ruches (environnement préservé) est difficile d'où des déplacements importants, des visites et des manipulations plus nombreuses et plus longues qu'en conventionnel. Par conséquent, nos coûts de main d'œuvre sont plus lourds que dans une exploitation classique. Les intrants autorisés en bio sont chers et le suivi administratif important notamment les contrôles réguliers de la part des organismes certificateurs. Enfin bref, une gestion économique parfois difficile.



● PORTRAIT DE PRODUCTEUR ●

Avez-vous réalisé votre conversion en bio de manière progressive ou en totalité ?

Au départ, je possédais un cheptel d'environ 70 colonies en conventionnel qu'il m'a fallu gérer en parallèle avec 130 colonies en bio pendant une année. En termes de traçabilité, ce fut très pénible.

Les contrôles de l'organisme certificateur furent poussés : emplacements des ruchers, matériel utilisé, séparation physique dans la miellerie... Beaucoup de tracasseries. Je conseille de passer en conversion bio tout le cheptel d'un coup. Cependant, ces difficultés supplémentaires sont largement compensées au quotidien par la sensation de travailler dans le bon sens et suivant nos convictions.

Comment commercialisez-vous vos produits ?

La commercialisation se fait principalement en gros, 80 % en fûts de 300 kilos chez des conditionneurs spécialisés dans la filière bio qui vendent sous leur propre nom. Ensuite 10 % de ma production est destinée à des magasins bio de la région sous mon nom et les 10 % restants en vente directe (foires bio, marchés...). Nous essayons de développer la vente en magasin pour mieux valoriser le produit, notamment suite aux années de sécheresse à répétition qui affaiblissent le cheptel et préjudicient les récoltes.

Comment voyez-vous l'avenir de la bio en France ?



J'aimerais que de plus en plus d'agriculteurs, mais également tous les acteurs de la filière jusqu'au consommateur, prennent conscience de l'importance de produire mieux et surtout avec moins d'impacts néfastes sur l'environnement. En cela, les politiques (hommes, décisions, démarches) doivent aller de l'avant et être beaucoup plus ambitieuses. Je vois de plus en plus de produits bio dans les commerces qui viennent de l'étranger ou d'autres régions, ce qui n'est plus vraiment bio ! Les discours et les pratiques de nombre d'exploitants agricoles sont bien loin de rejoindre mon idéal. Je pense que des changements dans les mentalités ne seront possibles que par un travail d'explication et de persuasion auprès des décideurs. Chaque jour, le travail est à continuer, cela finira bien par payer ! A force de taper sur

le clou, il finit par s'enfoncer, du moins on peut l'espérer...

En tant qu'apiculteur, que pensez-vous du renouvellement de l'autorisation de l'utilisation de l'insecticide Cruiser ?

Et pourtant la profession s'est sacrément mobilisée pour empêcher cette autorisation ! Mais qu'est-ce que la profession d'apiculteur en France ? D'aucuns pensent que ce n'est pas un véritable métier mais une activité d'amateur qui se pratique au fond du jardin. Avec cette vision, l'apiculteur se sent tout petit et incompris face au pouvoir de l'important lobbying agroalimentaire. On peut se demander comment nous avons pu, en seulement une soixantaine d'années, laisser le lobby de l'agroalimentaire devenir si puissant pour que les producteurs en soient réduits au silence et nos représentants politiques dominés.

Nous savons que toutes les mesures d'accompagnement préconisées par l'Afssa qui assortissent cette autorisation ne sont que de la poudre aux yeux, elles sont invérifiables sur le terrain et impossibles à mettre en œuvre dans la plupart des cas ! Combien de désastres dans nos colonies, combien d'années de procédures judiciaires, combien d'argent dépensé et surtout combien de sentiments d'injustice et d'impuissance pour les apiculteurs ?

Pour cette année, nous continuerons le combat en continuant à produire tant bien que mal de nous protéger dans les endroits les plus à l'abri possible (et donc les plus isolés). Etre apiculteur n'est plus seulement vivre d'un métier magnifique mais survivre en attendant l'extinction que l'on nous impose. Et dans le silence s'il vous plaît, afin de ne pas déranger la majorité bien pensante !



Nous remercions chaleureusement Yann pour son témoignage !

Propos recueillis par C.C.